



ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST

ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST - Maison des Associations - 2 rue de la Cordière 69800 SAINT-PRIEST
www.aecsp.net www.facebook.com/ArcEnCielStPriest



MAJ du 310826



DIMANCHE 06 SEPTEMBRE 2026
de 14h00 à 17h30

SALLE DE SPORT DU COLLÈGE BORIS VIAN
115 RUE DU GRISARD à SAINT-PRIEST



ARC-EN-CIEL SAINT-PIEST

INFOS - 2027

ARC-EN-CIEL SAINT-PIEST - Maison des Associations - 2 rue de la Cordière 69800 SAINT-PIEST
www.aecsp.net www.facebook.com/ArcEnCielStPiest



HORAIRES HIVERNAL (de sept jusqu'au changement d'heure)

COURS DÉBUTANTS :

BABY ARC (8 à 10 ans) : samedi de 10h30 à 12h00 → *limité à 16 places*

JEUNES (+ 10 ans) : lundi de 18h30 à 20h00 → *limité à 16 places*

→ *les inscriptions définitives seront prises après 2 séances d'essai.*

ADULTES : lundi de 20h00 à 22h00.

!! Modif 2027 !!

PERFECTIONNEMENT ET COMPETITION :

JEUNES PERFECTIONNEMENT & COMPETITION :

mercredi de 18h00 à 20h00 + vendredi de 20h00 à 22h00

ADULTES PERFECTIONNEMENT & COMPETITION :

jeudi de 18h30 à 20h30

!! Modif 2027 !!

ENTRAÎNEMENTS LIBRES :

Mardi

20 h à 22 h (*réserve parcours les semaines impaires*)

Mercredi

20 h à 22 h

Jeudi

20h30 à 22h00

Samedi

14h et 18h sur demande préalable (mini 5 archers) et suivant planning

TARIFS :

Le tarif comprend la licence fédérale, l'assurance accident facultative (28 cts) et l'adhésion au club.

Le matériel est fourni pour les débutants durant la première année .

U11 Ex Poussins (- 10 ans)	132 €
Jeunes 11 à 20 ans (U13 à U21)	143 €
Adultes débutants avec cours	219 €
Adultes compétiteurs avec cours	206 €



Réductions possibles

Retraités de l'Ecole de Sport (sur présentation licence) et Etudiants (sur présentation carte étudiant)	- 40 € sur l'adhésion club correspondante au type de pratique
Lycéen	- 30 € de réduction possible avec carte PASS REGION Jeune
Senior + 65 ans	- 15 € de réduction possible avec carte PASS REGION Senior
Jeunes de 6 à 17 ans bénéficiant de l' ARS Jeunes de 6 à 19 ans bénéficiant de l' AEEH Jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'AAH Certains Etudiants jusqu'à 28 ans bénéficiant d'une bourse	- 50 € de réduction possible avec PASS SPORT Sur présentation courrier de la CAF, MSA, CROUS codes des bénéficiaires valable jusqu'au 31 décembre 2026 (Modalités 2026-2027)

Certificat médical

Pour une création ou un renouvellement de licence :

Personnes mineures et personnes majeures :

Il n'est plus nécessaire de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence fédérale sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération.

Il est cependant nécessaire de répondre au questionnaire de santé à réclamer au club avant l'inscription (formulaire fédéral ou CERFA 15699.01).

PLUS INFOS SUR LE SITE WWW.AECSP.NET

ou LORS DES PORTES OUVERTES AU DOS

CONTACT bureau@aecsp.net